ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

instituteurs

Question écrite n° 69690

Texte de la question

M. Bernard Grasset attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences de l'interdiction d'intégration dans le corps des professeurs des écoles des instituteurs placés en congé de longue maladie. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour remédier à cette interdiction ressentie comme une injustice par des instituteurs qui, ayant accompli leur carrière avec mérite et se trouvant dans une situation de santé souvent très difficile, les privent ainsi d'une promotion justement méritée.

Données clés

Auteur : M. Bernard Grasset
Circonscription : Charente-Maritime (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 69690
Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6870